

FORMATION

UNE NOUVELLE FORMATION VITICOLE AU CENTRE DE FORMATION BEAUSÉJOUR

Beauséjour est un centre de formation professionnelle destiné aux chefs d'entreprises, salariés et demandeurs d'emploi qui propose des formations autour de la filière viticole. À la rentrée 2018, vous pourrez vous former au poste de « Assistant(e) commercial(e) et administratif(ve) en viticulture ». Nathalie Bireaud, directrice du Centre, nous en dit davantage.

Le Centre de Formation BEAUSEJOUR propose un nouveau Titre Professionnel de niveau III (l'équivalent d'un bac +2) intitulé « Assistant(e) de petite et moyenne structure » financé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine dans le cadre de la carte d'apprentissage. « *Nous lui avons donné une spécificité viticole en proposant un cursus "d'Assistant(e) commercial(e) et administratif(ve) en viticulture". L'idée étant de former à la commercialisation des vins, ainsi qu'à la gestion administrative et financière d'une propriété viticole. C'est un poste très polyvalent qui offre de réels atouts aux chefs d'exploitations* », explique Nathalie Bireaud.

La formation inclut des cours d'anglais spécialisés pour développer une dimension export, participer à des salons et foires et dispense des interventions en gestion du personnel, ressources humaines et administration douanière. Elle sera accessible dès la rentrée 2018. À savoir que les salariés déjà en poste ou chefs d'entreprise peuvent être financés par



PUBLI-RÉDACTIONNEL

leur fonds de formation et bénéficier d'un parcours adapté aux compétences visées (modules de formation).

« Le rythme de l'alternance sera de deux semaines en entreprise et une en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) à Beauséjour », poursuit-elle. L'apprentissage est accessible jusqu'à 30 ans et offre de nombreux avantages. « *Les jeunes qui se lancent dans l'alternance ont choisi leur formation et ont de bons résultats aux examens. Leur intégration dans le monde du travail est facilitée ; ils bénéficient d'une expérience professionnelle et s'adaptent facilement aux besoins des entreprises.* » Un encadrant du CFA accompagne le maître d'apprentissage pour la partie administrative liée à l'embauche, ainsi que le jeune tout au long de son immersion en entreprise.

Et après ? « *La plupart des apprentis trouvent ensuite facilement un travail et sont souvent embauchés dans l'entreprise dans laquelle ils ont fait leur apprentissage. Certains décident de continuer leurs études, par exemple, en licence pro pour se spécialiser* », conclut Nathalie Bireaud. ••



Centre de Formation Beauséjour
2 Beauséjour - 33190 Gironde-sur-Dropt
05 56 71 10 01 - contact@cfpbeausejour.fr
www.cfpbeausejour.fr